

FORUM

L'inclusion des personnes handicapées en entreprise : des nouvelles technologies qui font une différence!

Vendredi 21 mars 2025
Siège social d'Air Canada

Les besoins énoncés par les participant-es

Quels dispositifs mettre en place pour utiliser les nouvelles technologies de l'information (NTI) dans les milieux de travail afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées (PH)? **Onze grands types de besoins ont émergé.**



Tout savoir sur le Forum!

Les membres du Comité, les présentations des intervenant-es et toutes les ressources de l'événement :

ccpersonneshandicapées.com

1

Sensibilisation

Tout d'abord, les participant-es estimaient que les acteurs des milieux de travail avaient toujours besoin de **sensibilisation par rapport à l'importance d'une culture organisationnelle flexible, ouverte et innovante.** Le thème du Forum se trouvait en effet au croisement de deux transitions (démographique et technologique) d'où un cumul de deux changements organisationnels pour l'entreprise.



2

Analyse des besoins

Ensuite et assez logiquement, ils ont demandé à avoir accès à une **analyse des besoins du public-cible** (individus-PH et entreprises) et **du contexte d'implantation** de la NTI.



3

Information

Ils ont aussi fait part d'un besoin d'information. Celui-ci pourrait être répondu en bénéficiant d'une **veille technologique continue sur des NTI** qui ont été évaluées et qui ont démontré leur efficacité.



4

Formation

Un besoin de formation est également apparu, caractérisé par l'**étendue des publics cibles** concernés, la **diversité des contenus** à couvrir et l'**identification des moments-clés** où les prendre.



5

Bonnes pratiques

Au-delà de leur désir d'améliorer l'action et le savoir-faire par la formation, les participant-es ont aussi partagé leur besoin de **mettre en place de bonnes pratiques** (choix de bonnes NTI à mettre en œuvre, modalités d'implantation, etc.) **où la dimension éthique était incluse.**



6

Technologie

Deux besoins liés à la dimension technologique de l'implantation ont évidemment été énoncés :



7

- **Ils ont été regroupés sous le terme « Éléments d'ordre technique »** : caractéristiques techniques de la NTI (ex. degré d'accessibilité universelle), fournisseurs (accès, solidité, etc.), prérequis pour utiliser l'outil (ex. équipements nécessaires).
- **L'enjeu de la sécurité et de la confidentialité de l'information** a été également soulevé dans ce cadre.

8

Collaboration

Les participant-es du Forum ont aussi parlé d'éléments relevant de la dimension de **gestion de l'implantation et du besoin de collaboration et de mobilisation** entre les parties prenantes internes et de la nécessité de travailler avec des parties prenantes externes. Dans les deux cas, la nature de ces acteurs a bien été identifiée.



9

Accompagnement

Enfin, un fort besoin d'accompagnement a été exprimé lors du Forum. Celui-ci s'est décliné selon trois angles différents et complémentaires :



10

- **La question des responsabilités gouvernementales.** Quels services l'État pourrait-il donner aux individus-PH et aux entreprises pour faciliter l'implantation de ces NTI dans les milieux de travail?

11

- **De quel accompagnement humain sur mesure les individus comme les entreprises peuvent-ils bénéficier?** Le Forum a permis de préciser qui a besoin de cet accompagnement et de commencer à explorer qui serait susceptible de l'offrir.
- **La demande d'un soutien financier à l'implantation** a également été très présente dans les propos des participant-es au Forum. Ces derniers ont clarifié tant les dépenses qui devraient faire l'objet d'un financement (ex. la formation des acteurs concernés) que certaines sources de financement possibles.

Des pistes d'action possibles pour le CCPH

Forts de leur connaissance des besoins exprimés lors de l'événement mais également des très nombreuses pistes d'action proposées par les participant-es pour y répondre, les membres du Comité Post-Forum ont dû effectuer un tri parmi ces dernières pour ne retenir que **celles respectant la mission et les responsabilités du CCPH ainsi que les ressources tant humaines que financières dont il dispose.**

Il faut déjà noter que le Comité est un organisme de troisième ligne; il n'offre donc aucun service direct et individuel ni aux personnes handicapées ni aux entreprises. **Cet accompagnement sur mesure devra être fait par d'autres acteurs, qu'ils soient membres du CCPH ou pas.** Le Comité n'est **pas non plus un bailleur de fonds.**

Le CCPH est aussi un généraliste de l'emploi des personnes handicapées (voir les **7 enjeux** priorités par ses membres) et **ce n'est donc pas sa vocation de devenir une ressource experte dans le domaine des NTI au service de l'emploi des PH** et d'assurer une veille en conséquence.

1

Commander une recherche

Elle examinerait les liens entre **utilisation de NTI en milieu de travail et autonomie** (et productivité?) des PH.

2

Produire un rapport

Fort des résultats de cette recherche et de ceux du Forum, il pourrait émettre **des propositions destinées principalement au Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale et à la Commission des partenaires du marché du travail** : il s'agirait pour ces acteurs gouvernementaux d'offrir aux PH et aux entreprises les « conditions gagnantes » permettant de mieux soutenir l'implantation des NTI dans les milieux de travail au service de l'emploi des PH.

3

Offrir des activités virtuelles

Comme des **webinaires ou des capsules informatives** de témoignages d'utilisateurs (PH, employeurs) dans les trois grands secteurs d'activité, des partages de bonnes pratiques, etc.

4

Assurer une certaine vigie

Sans viser l'exhaustivité, sur **les outils** qui sortent, **les ressources** expertes, les programmes de **financement** disponibles, etc.

5

Demandes individuelles

Il s'agirait de répondre ponctuellement aux demandes de PH ou d'entreprises par des **références pertinentes.**

6

Communiquer

Faire connaître et **attirer l'attention sur une ressource** qui fait de la veille technologique, un tutoriel existant pour un outil donné, etc.

7

Collaboration avec TechnoCompétences

(Comité sectoriel de la main d'œuvre des technologies de l'information et des communications), **pour la prise en charge éventuelle de certains besoins.**

Ces différentes pistes d'actions retenues par les membres du Comité Post-Forum feront l'objet de discussions avec l'ensemble des membres à l'hiver 2025-2026. Certaines d'entre elles pourraient être priorisées et inscrites au Plan d'action 2026-2027 qui débutera en avril 2026.

Partenaires financiers

